

Virunga : Une société britannique a financé des soldats accusés de corruption et de violence lors de sa quête pétrolière dans le plus vieux parc national d'Afrique

Une chronologie des accusations, démentis et mensonges

Mai 2013 : Une caméra cachée saisit le major Burimba Feruzi en train de proposer un pot de vin de 3 000 \$ à un garde en chef du parc dans l'espoir d'obtenir « un complice à l'intérieur ».

15 juillet 2013 : Une coalition d'ONG [condamne](#) « les intimidations, les arrestations arbitraires et la torture de membres des communautés locales opposées aux prospections pétrolières dans le parc national des Virunga » et affirme que le « responsable » en est le major Feruzi.

26 juillet 2013 : En réponse à la déclaration des ONG, Soco dit être « au courant des allégations » et lancer « une enquête sérieuse à leur sujet ». Soco supprime ensuite cette réponse de son site.

15 avril 2014 : Emmanuel de Mérode, directeur du parc des Virunga, est [blessé par balle](#) par des hommes armés non identifiés, de retour de Goma où il venait de déposer un rapport sur les activités de Soco.

16 avril 2014 : Soco publie [un communiqué](#) niant toute implication dans l'attaque d'Emmanuel de Mérode.

17 avril 2014 : Première mondiale du documentaire [Virunga](#) au Festival du film de Tribeca. Les images du major Feruzi proposant un pot de vin de 3 000 \$ sont vues par le public et par Soco.

23 avril 2014 : Soco annonce le début de [tests sismiques](#) dans les Virunga.

24 avril 2014 : Soco répond à la BBC au sujet du documentaire *Virunga*. Selon la compagnie pétrolière, le film [rend mal compte de ses activités](#). Elle affirme en outre être « pleinement informée de toutes les activités de ses représentants sur le terrain, dont elle suit de près les opérations ».

30 avril 2014 : Soco verse 26 650 \$ au major Feruzi. Un reçu signé par l'officier indique que l'argent lui a été donné par M. Damas [Vunabandi] et qu'il est destiné au paiement du salaire des militaires pour avril, et de *per diem* pour mai.

2 mai 2014 : Soco affirme aux enquêteurs indépendants engagés par son actionnaire Aviva que le major Feruzi « n'a "aucun rôle pour Soco" ». Citation complète du rapport : « Soco a clairement fait savoir [...] que le major Feruzi "est certes la personne qui a reçu la responsabilité d'assurer la liaison avec les représentants locaux de l'entreprise afin d'assurer leur sécurité durant les activités de Soco dans la région, mais il n'a "aucun rôle pour Soco". » » (tirée du rapport *SOCO International's activities in DR Congo (Block V) / Activités de Soco International dans sa concession (bloc V) en République démocratique du Congo*, Eiris, 5 juin 2014, p. 15)

12 mai 2014 : Des membres de la société civile et du personnel de WWF [reçoivent des appels et textos de menaces](#) en rapport avec leur campagne contre les activités pétrolières dans les Virunga.

13 mai 2014 : Soco [nie toute implication](#) dans les menaces reçues par les militants.

15 mai 2014 : Le major Feruzi est payé 15 600 \$ par Soco. Un reçu signé par l'officier accuse réception du paiement des mains de Damas Vunabandi, mais ne précise pas à quoi l'argent est destiné. Cela porte le montant versé par Soco au major Feruzi à 42 250 \$ en à peine deux semaines.

27 mai 2014 : Global Witness adresse [vingt questions à Soco au sujet de ses activités dans des Virunga](#), dont la suivante : « Quels paiements et avantages (s'ils ont existés) la société Soco a-t-elle, directement ou indirectement, donnés au major Feruzi? »

29 mai 2014 : Un porte-parole de Soco rencontre Global Witness pour répondre aux questions. Le porte-parole affirme : « [Il \[le major Feruzi\] n'a pas reçu d'argent de nous](#) [...]. Nous ne le permettrions pas et les comptes l'attestent. »

30 mai 2014 : Dans un [communiqué à Human Rights Watch](#), Soco qualifie les diverses accusations de corruption et d'intimidation portées par l'ONG de « fausses et inexactes ». L'entreprise ajoute : « Il est à noter la tendance croissante qui consiste à caractériser toute personne dont la conduite est présumée douteuse ou contraire à l'éthique, de « représentants de Soco » ou « partisans de Soco », alors qu'ils ne le sont tout simplement pas et n'ont rien à voir avec notre société. »

4 juin 2014 : Soco [répond par écrit](#) aux questions de Global Witness adressées le 27 mai (voir ci-dessus). L'entreprise évite de répondre directement aux questions, mais déclare qu'elle « condamne l'usage de la violence et des menaces » et « nie catégoriquement » toute violation des lois britanniques anti-corruption.

13 juin 2014 : Soco [cesse les tests sismiques](#) dans le Parc national des Virunga, mais continue les études géologiques jusqu'au 22 juillet.

6 septembre 2014 : Le Telegraph publie un article sur la présence de Soco dans les Virunga. Le journal rapporte les déclarations des habitants locaux, soutenues par Human Rights Watch, selon lesquelles [les soldats surveillant la base de Soco auraient tué deux pêcheurs en avril 2014](#), qui se seraient opposés aux activités pétrolières. Roger Cagle, vice-PDG de Soco a violemment nié toute responsabilité dans ces événements dans les colonnes du Telegraph : « Les soldats ne sont pas associés à Soco. Ils nous ont été affectés. Nous ne pouvons pas ordonner à l'armée d'aller se faire voir. »

12 mars 2015 : Dans sa déclaration sur [les résultats préliminaires de l'année 2014](#), Soco annonce que la société a demandé à son propre avocat Clifford Chance « à l'été 2014 » de se pencher sur les « allégations de malversation formulées par divers médias et ONG ». Le cahier des charges de l'enquête est inconnu et Soco ne s'est pas engagé à en publier les résultats.

13/14 mars 2015 : La [BBC diffuse le témoignage](#) d'un pêcheur près de la base de Soco dans les Virunga : « Je me suis retrouvé face à un bateau appartenant à Soco, puis un homme blanc qui était à son bord a pris une paire de ciseaux et a coupé mon filet de pêche, alors qu'il aurait pu simplement me laisser passer. Je lui ai alors demandé pourquoi il avait coupé mon filet, et il a appelé un hors-bord plein de soldats. Ils ont commencé à me frapper. Ils m'ont donné des coups de poing et de grands coups de pagaies. » Le même reportage radio présente un entretien avec un soldat congolais qui aurait surveillé les installations de Soco. « Mon commandant a dit que nous devons travailler avec le personnel de Soco, » raconte-t-il. « Nous devons protéger le lac, et une fois le mois terminé seulement, Soco payait nos salaires, pas le gouvernement. » Il explique que les 150 \$ mensuels de Soco sont plus élevés que son salaire habituel de fonctionnaire. Selon lui, l'homme qui les lui a versés, par l'intermédiaire du major Feruzi, s'appelle Pieter Kock. Kock était un sous-traitant de Soco employé par l'intermédiaire de Specialised Security Consultants, société de sécurité sud-africaine. Selon la BBC, Soco aurait répondu que la société n'avait jamais payé les soldats congolais, directement ou indirectement, et que les salaires des soldats avaient été payés par le gouvernement de manière habituelle.